

# Pour un bon départ:

## Votre siège d'auto est-il sécuritaire?



### Marque nationale de sécurité

Assurez-vous que votre siège est approuvé pour être utilisé au Canada. Vous trouverez la marque nationale de sécurité sur le siège d'auto ou le siège d'appoint.



### Limite de taille

Lisez bien l'étiquette et les directives pour vous assurer que votre enfant respecte les limites de taille, de poids et d'âge pour le siège.



### Mode d'emploi

Avez-vous un siège d'occasion? Assurez-vous que toutes les pièces sont incluses, y compris le mode d'emploi. Si vous ne l'avez pas, communiquez avec le fabricant pour en obtenir un exemplaire.



### Antécédents

N'utilisez jamais un siège d'auto qui a été impliqué dans une collision. Si vous ne connaissez pas les antécédents du siège, il est possible qu'il ne soit pas sécuritaire.



### Rappels de produits

Consultez le site Web de Transports Canada pour savoir si votre siège d'auto fait l'objet d'un rappel.



### Date d'expiration

Tous les sièges d'auto et les sièges d'appoint ont une date d'expiration. Vérifiez la date sur votre siège. Consultez le fabricant si vous n'êtes pas certain.

**Consultez toujours le mode d'emploi pour savoir comment utiliser et installer votre siège d'auto ou siège d'appoint.**